Délégation Paris A
www.dr1.cnrs.fr
27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex
T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

DEC131563DR01

Décision portant cessation d'activité de M. Evariste CIRET aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC100050DR01 du 9 février 2010 portant nomination de M. **Evariste CIRET** aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1er : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. **Evariste CIRET,** dans l'unité du CNRS n°2776, à compter du 1er mai 2012.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 3 mai 2013

Alain MANGEOL

Délégué régional Paris A
(Signature)